

Le réseau des observatoires riz en Afrique de l'Ouest

Hélène DAVID-BENZ¹, Laurent LIAGRE², Marie-Jo DUGUE³

Contexte et genèse

Le désengagement de l'Etat et la libéralisation des marchés ont fortement modifié le fonctionnement et les modes de régulation des filières riz ouest-africaines. Parallèlement, la défaillance des statistiques nationales ne permet plus d'assurer un suivi et d'analyser les changements à l'œuvre.

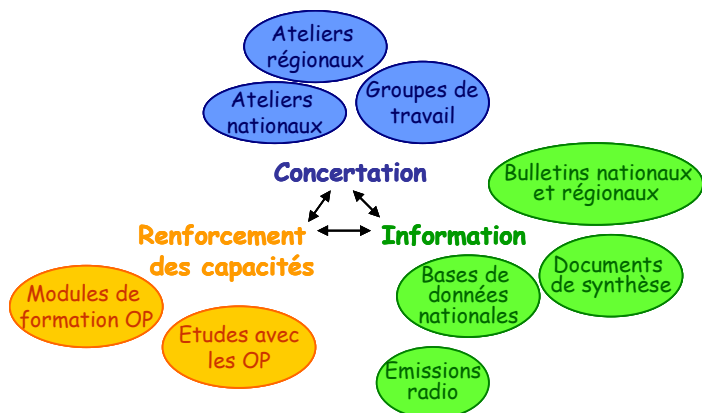
L'idée initiale a été de créer des dispositifs légers de suivi pour rassembler et valoriser les informations existantes, si besoin les compléter, et de favoriser la concertation entre les acteurs privés et l'Etat. Initiés en 1999 en Guinée, au Mali et au Sénégal par le CIRAD, les observatoires ont reçu l'appui du Ministère des affaires étrangères. A partir de 2002, le projet s'est élargi en intégrant une dimension de renforcement des capacités des responsables paysans, avec la contribution d'APM Afrique, du CIEPAC et de l'IRAM.



Objectif

L'objectif du PRIAF-Riz (Projet de renforcement de l'information des acteurs des filières riz) est de renforcer la participation des acteurs, en particulier des organisations de producteurs, au pilotage des filières, grâce à un meilleur accès à l'information et à une capacité accrue de réflexion et de proposition.

Activités et produits : 3 axes structurants



Une articulation entre le national et le régional

Les ateliers régionaux et la préparation de bulletins thématiques régionaux ont favorisé le rapprochement et le partage d'expériences entre pays, au-delà de l'échange d'information par Internet.

La dimension régionale s'est rapidement enrichie. Des initiatives similaires ont vu le jour au Burkina Faso, au Niger, au Ghana et au Bénin, venant s'ajouter aux 3 pays initiaux pour donner naissance en 2004 au RIZAO (Réseau des Observatoires du Riz en Afrique de l'Ouest).

Des acquis

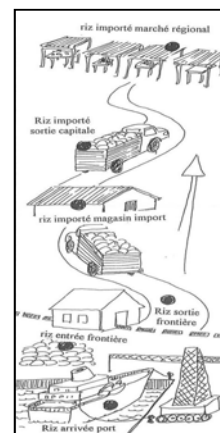
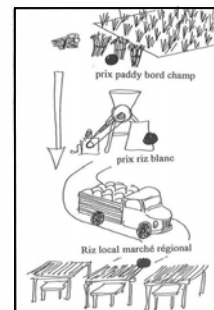
- Rapprochement des différents d'acteurs (privés / publics) et constitution d'ébauches de cadres de concertation nationaux et régional ⇒ émergence d'une « communauté d'analyse »
- Contribution à la structuration des OP au niveau régional et à la réflexion du ROPPA en terme de filière
- Outil de formation pour les OP ⇒ aide à l'analyse stratégique des OP
- Centralisation et structuration de l'information
- Consensus autour de l'enjeu de disposer de dispositifs d'information nationaux et régionaux

Des limites

- Ressources humaines et financières insuffisantes par rapport aux objectifs
- Adaptation aux OP à améliorer (outils de communications spécifiques, implication dans le pilotage à renforcer)
- Difficulté à mobiliser les commerçants et importateurs (peu structurés, souvent réticents au partage de l'information)
- Manque d'outil commun d'analyse et d'aide à la décision pour aborder les enjeux stratégiques

Quels enseignements ?

- Importance de la gouvernance mixte privé / public
- Processus long d'apprentissage (technique et organisationnel), confronté à l'urgence des enjeux politiques
- Intérêt d'associer dispositif d'information et arène de débat
- Nécessité de passer de l'information à la capacité d'analyse et de proposition



Des dispositifs institutionnels modulables

En fonction des contextes nationaux, les observatoires sont positionnés auprès du ministère de l'agriculture (DAPS au Sénégal), dans les chambres d'agriculture (APCAM au Mali) ou auprès de projets d'appui aux filières liés au ministère de l'agriculture (DYNAFIV/BCEPA en Guinée). Dans chaque pays, un coordonnateur à temps partiel issu de ces institutions en est la cheville ouvrière. Il est assisté par un comité technique de 2 à 4 personnes issues des principales institutions et organisations de producteurs concernées, mobilisé ponctuellement (préparation des bulletins, des ateliers...). Des comités de pilotage nationaux constitués de représentants des ministères de l'agriculture, du commerce, des douanes et des organisations paysannes faitières définissent les grandes orientations.



Contacts:

¹ UMR Moisa, CIRAD-ES, Ampandrianomby, BP 853 Antananarivo, Madagascar
Tel : 261 (0)32 53 490 92
benz@cirad.fr

² IRAM, Parc scientifique Agropolis Bât. 3 34 980 Montferrier/Lez France
Tel : 33 (0)4 99 23 24 67
L.liagre@iram-fr.org

³ CIEPAC, 3bis avenue Charles Cros, 34 830 JACOU France
Tel : 33 (0)4 67 79 60 11
duguepmj@wanadoo.fr